



de Réhabilitation, de Défense et de Promotion de la Ligne SNCF
Béziers-Millau-Neussargues-Clermont Ferrand-Paris.
Axe ferroviaire Europe du Sud - Europe du Nord.



Bédarieux le 9 février 2024

Compte rendu de l'Assemblée Générale samedi 3 février 2024

Salle des fêtes à St Rome de Cernon

L'Assemblée Générale s'est déroulée le samedi 3 février 2024 avec près de 120 participants. La suppression du train au départ de Béziers, à la suite d'un vol de câbles de signalisation, a créé des difficultés d'acheminement de nos adhérents qui pour certains ont pu s'organiser en covoiturage. D'autres, comme notre ami Jean-Luc Gibelin, Président du Conseil Régional Occitanie n'ont pu participer à nos travaux à cause de cette suppression du train.

Accueillis par Monsieur le Maire de St Rome, Pierre Pantanella, les participants ont pu également apprécier l'accueil organisée par les cheminots CGT et des animateurs du Comité Pluraliste.

Jacky Tello, Président, dans son rapport introductif, a souligné la victoire obtenue de contraindre l'Etat à financer la modernisation de la voie entre Loubaresse et Talizat. L'Etat débloque 43 millions d'euros. C'est une victoire qui permet de pérenniser l'usine sidérurgique d'Arcelor-Mittal, ses emplois industriels et ouvre des perspectives nouvelles.

Les débats ont démontré notre volonté de poursuivre le combat pour une réhabilitation complète de la ligne. Une continuité électrique en 25 000 Volts est indispensable de Clermont-Ferrand à Béziers pour permettre le ferroutage. Il en est de même de la continuité ferroviaire modernisée entre St Chély – Sévérac – Rodez – Toulouse.

La confirmation que le TET Aubrac est un inter cité de jour, de Paris à Béziers sans discontinuité, est à conforter et à gagner. De même, cette ligne inscrite au schéma européen FRET doit être utilisée pour le ferroutage. La transition écologique l'impose. Le développement du FRET par rail avec un Service Public Marchandise nécessite l'existence d'un réseau classique réhabilité.

Un vrai aménagement du territoire exige la présence de trains de nuit, comme une cohérence des TER vers les autres régions limitrophes.

.../...